

# RÈGLEMENT

## ATTENTION TALENT SCÈNE

« LES DÉCOUVERTES DU PRINTEMPS DE BOURGES ET DE LA FNAC »

L'opération « Attention Talent Scène » s'adresse à tous les groupes, artistes de musiques actuelles compositeurs ou non. Sont exclues toutes les productions discographiques issues des majors ou de leurs labels.

Les groupes ou artistes sélectionnés se produiront sur les scènes « Attention Talent Scène » du Printemps de Bourges qui se déroulera du 19 au 24 avril 2005.

Les dossiers de candidature devront être déposés du 6 septembre au 9 octobre auprès de la/les Fnac ou de l'antenne du Printemps de Bourges correspondant à la région du groupe ou de l'artiste. Les coordonnées des Fnac et des antennes régionales du Printemps de Bourges sont communiqués sur le 08 92 702 601 (0,34 € / minute) et sur [www.reseau-printemps.com](http://www.reseau-printemps.com) et [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

### LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT OBLIGATOIREMENT CONTENIR :

- La fiche d'inscription obligatoire complétée et signée
- Un Cd ou une K7 (minimum 4 titres originaux)
- Une biographie (une présentation, un historique du groupe ou de l'artiste)
- Une photo du groupe ou de l'artiste
- Une fiche technique
- Un plan de scène

Toutte reprise, totale ou partielle, de titre existant devra faire l'objet d'une autorisation des ayants-droits. A ce titre, le groupe ou l'artiste garantit la Fnac et Réseau Printemps contre tout recours qui pourrait être dirigé contre eux.

Tout dossier incomplet et/ou reçu en dehors des délais mentionnés sera irrecevable.

Les documents confiés ne seront pas restitués ni utilisés sans l'autorisation préalable du groupe ou de l'artiste. Ils feront l'objet d'un archivage interne.

Des présélections sur écoute seront organisées dans chaque région administrative du 14 octobre au 20 novembre 2004. Le jury, composé de professionnels de la musique, écouteront la totalité des candidatures reçues dans la région et sélectionneront 5 à 8 groupes (tous genres confondus) afin de les présenter à l'audition régionale.

Les auditions régionales se dérouleront sur scène, dans chaque région administrative, du 6 novembre au 20 décembre 2004. Les 5 à 8 groupes sélectionnés se produiront chacun 30 minutes maximum sur scène et seront filmés à cette occasion. L'entrée pour le public aux auditions régionales sera gratuite et sur invitations. Les invitations sont à retirer d'une part à la Fnac pour le public, d'autre part auprès de l'antenne régionale pour les professionnels ou les artistes. Les artistes ou groupes qui participent à ces auditions régionales ne seront pas rémunérés. Pour l'Île-de-France, les auditions se feront par thématique musicale. Les dates et lieux de ces auditions régionales sont communiqués sur le 08 92 702 601 (0,34 € / minute). Pour les artistes mineurs, une autorisation parentale sera demandée pour participer à toutes les auditions.

La sélection nationale se déroulera du 4 au 14 janvier 2005. Au sein du jury, composé de professionnels de la musique, seront présents au moins quatre personnes ayant assisté à la prestation du groupe lors de l'audition régionale. Ce jury national sélectionnera parmi les 150 groupes ou artistes qui se seront produits lors des auditions régionales « Les Découvertes 2005 du Printemps de Bourges et de la Fnac ».

A chacune des étapes de la sélection, la décision du jury est souveraine et sans appel.

En cas de présélection, le groupe accepte de participer à l'audition régionale (prestation de 30 minutes non rémunérée).

En cas de sélection nationale, le groupe accepte de participer aux scènes « Attention Talent Scène » du Printemps de Bourges 2005.

## ATTENTION TALENT SCÈNE UNE COLLABORATION ENTRE LE PRINTEMPS DE BOURGES ET LA FNAC.

Cette année encore, Le Printemps de Bourges et la Fnac unissent leurs efforts afin de favoriser l'écllosion des nouveaux talents musicaux de demain.

Depuis sa création en 1977, le Printemps de Bourges n'a cessé de voir sa popularité croître pour devenir en 25 ans le premier festival des musiques actuelles, reconnu unanimement par les médias nationaux. Depuis toujours, le Printemps de Bourges a fait une large place aux jeunes artistes ou groupes. Face au nombre croissant de demandes émanant de la France entière, le festival crée en 1985 un réseau unique de détection et de sélection : Réseau Printemps. C'est ainsi que des groupes comme Zebda, Têtes Raides, Faudel, Marcel et son orchestre, Jeanne Cherhal et Prohom et bien d'autres, alors méconnus, firent leurs « premiers pas » à Bourges.

La Fnac, de son côté, décide en 1996, à l'heure où la jeune création manque de relais, de s'inscrire à contre courant en lançant le label « Attention Talent ». Inauguré dans le domaine du disque puis étendu au livre, à la BD, au court-métrage et à la photo, il a pour objet d'offrir un tremplin au talent en mettant en lumière des artistes qui ne bénéficient pas de la médiatisation et de la promotion qu'ils méritent. Le concept Attention Talent se devait donc d'exister sur scène, lieu privilégié de découverte des talents de demain.

La collaboration de Réseau Printemps avec la Fnac dépasse le simple partenariat classique pour s'appuyer sur une véritable association de compétences. Les réseaux des 30 antennes du Printemps de Bourges et des 64 magasins Fnac mettent leurs moyens et leurs compétences en commun afin de mieux approcher la réalité des musiques actuelles. L'an dernier, plus de 3 800 artistes ont déposé leurs dossiers auprès des antennes du Printemps de Bourges et des magasins Fnac.

Les artistes sélectionnés se produiront sur scène au Printemps de Bourges 2005, en public et devant les nombreux professionnels présents sur le festival.

Réseau Printemps et la Fnac tiennent à remercier Coda, Rolling Stone, Groove, Le Mouv', La Ferarock, Le Studio des Variétés, le Ministère de la Culture, La Ville de Bourges, Le CNV, l'ADAMI, La SACEM, Le FCM, La SPPF.

## Attention Talent Scène

Les Découvertes 2005 du Printemps de Bourges et de la Fnac



**ARTISTES ET GROUPES,  
INSCRIVEZ-VOUS !**

Electro  
Rock  
Hip Hop  
Chanson



**DÉPÔT DES CANDIDATURES JUSQU'AU 9 OCTOBRE 2004  
DANS TOUTES LES FNAC OU AUPRÈS DE VOTRE ANTENNE  
RÉGIONALE DU PRINTEMPS DE BOURGES.**

**INFORMATION 0892 702 601 (0.34 € / MIN)**

**[www.reseau-printemps.com](http://www.reseau-printemps.com) | [www.fnac.com/talentscene](http://www.fnac.com/talentscene)**



Ministère de la Culture et de la Communication (DMDTS), Ville de Bourges, CNV, Adami, Sacem, FCM, SPPF, Le Studio des Variétés.

LA FNAC ET LE PRINTEMPS DE BOURGES S'ASSOCIENT POUR PROMOUVOIR LES NOUVEAUX TALENTS DES MUSIQUES ACTUELLES SOUS LE LABEL « ATTENTION TALENT SCÈNE » DANS LES STYLES ROCK/POP , ELECTRO, CHANSON /WORLD ET HIP-HOP/RAGGA/ REGGAE.

L'OPÉRATION « ATTENTION TALENT SCÈNE» S'ADRESSE À TOUS LES GROUPES OU ARTISTES, COMPOSITEURS OU NON. SONT EXCLUES TOUTES LES PRODUCTIONS DISCOGRAPHIQUES ISSUES DES MAJORS OU DE LEURS LABELS.

LES GROUPES OU ARTISTES SÉLECTIONNÉS SE PRODUIRONT SUR LES SCÈNES « ATTENTION TALENT SCÈNE » DU PRINTEMPS DE BOURGES QUI SE DÉROULERA DU 19 AU 24 AVRIL 2005.

#### POUR PARTICIPER À LA SÉLECTION :

Déposez votre dossier de candidature jusqu'au **9 octobre 2004** :

- auprès des accueils des magasins Fnac de votre région
- auprès de votre antenne régionale du Printemps de Bourges

#### LE DOSSIER DEVRA CONTENIR :

- la fiche d'inscription obligatoire ( en dernière page de ce document )
- un CD ou une cassette ( minimum 4 titres originaux )
- une biographie ( une présentation, un historique du groupe ou de l'artiste )
- une photo du groupe ou de l'artiste
- une fiche technique
- un plan de scène

## L'OPÉRATION « ATTENTION TALENT SCÈNE » SE DÉROULE EN 5 PHASES.

### 1- L'APPEL À CANDIDATURE DU 6 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE 2004

Remplissez la fiche d'inscription (obligatoire) ci-jointe et déposez votre dossier de candidature dans une des Fnac de votre région ou auprès de votre antenne régionale du Printemps de Bourges. (renseignements : 0892 702 601 (0,34 e / minute)

### 2 – PRÉSÉLECTIONS RÉGIONALES SUR ÉCOUTE DU 14 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE 2004

Votre CD ou cassette sera écouté par un jury de professionnels de la musique.

### 3. AUDITIONS RÉGIONALES DU 6 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2004

Dans chaque région est organisée une audition présentant les groupes ou artistes retenus à l'issue des présélections sur écoute. Si vous faites partie de cette sélection, vous présenterez 30 minutes de votre spectacle lors de cette audition régionale.

### 4. SÉLECTION NATIONALE DU 4 AU 14 JANVIER 2005

Un jury composé de professionnels de la musique choisira les Découvertes 2005 du Printemps de Bourges et de la Fnac parmi les 150 groupes ou artistes s'étant produits lors des auditions régionales.

### 5 – LE PRINTEMPS DE BOURGES 2005

Les artistes et groupes sélectionnés « Découvertes du Printemps de Bourges et de la Fnac » seront invités à se produire sur les scènes « Attention Talent Scène » du Printemps de Bourges du 19 au 24 avril 2005.

A l'issue du festival, 4 prix seront décernés à des groupes sélectionnés parmi Les Découvertes.

- UN PRIX CHANSON
- UN PRIX ROCK
- UN PRIX HIP HOP
- UN PRIX ELECTRO

## FICHE D'INSCRIPTION

ATTENTION TALENT SCÈNE

«LES DÉCOUVERTES 2005 DU PRINTEMPS DE BOURGES ET DE LA FNAC»  
ROCK, CHANSON, ÉLECTRO, REGGAE, RAP, RAGGA, WORLD, POP, METAL...  
INSCRIVEZ-VOUS !

Cette fiche d'inscription s'adresse à tous les groupes, artistes ou musiciens, compositeurs ou non, qui souhaitent devenir « Découvertes du Printemps de Bourges et de la Fnac » et se produire sur les scènes « Attention Talent Scène » du Printemps de Bourges qui se déroulera du 19 au 24 avril 2005.

NOM DU GROUPE (OU DE L'ARTISTE) : .....  
DATE DE CRÉATION DU GROUPE (SOUS SA FORME ACTUELLE) : .....

#### RESPONSABLE DU GROUPE :

NOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : .....  
VILLE : .....  
TÉLÉPHONE : .....  
MOBILE : .....  
E-MAIL : .....

#### COMPOSITION DU GROUPE :

NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....  
NOM .....INSTRUMENT .....

#### STYLE MUSICAL (VOUS NE POUVEZ COCHER QU'UNE SEULE CASE) :

HIP-HOP  RAGGA  REGGAE  FUNK   
CHANSON  WORLD   
ROCK  POP  FUSION  METAL   
MUSIQUES ELECTRONIQUES

DISCOGRAPHIE : .....  
DISTRIBUTION : .....  
PRODUCTION : .....  
PRÉCISER LES DEUX TITRES DE VOTRE CHOIX À ÉCOUTER SUR LE DOCUMENT SONORE JOINT :

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DE L'OPÉRATION «ATTENTION TALENT SCÈNE» FIGURANT AU VERSO ET EN ACCEPTE L'ENSEMBLE DES TERMES ET CONDITIONS.

FAIT À..... SIGNATURE :  
LE .....

Cette fiche d'inscription est à retourner complétée et accompagnée de votre dossier de candidature auprès de votre Fnac ou de votre antenne régionale jusqu'au 9 octobre 2004 (tel : 0892 702 601 - 0,34 e / minutes).